

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 23 février 2022

Le Conseil communal a nommé Mme Stéphanie Veuthey, en qualité d'assistante socio-éducative et Mme Mélissa Vaquin, apprentie ASE, auprès de la structure d'accueil Snoopy.

Le Conseil communal a décidé de verser une subvention communale pour la rénovation de la chapelle de Drône. Cette subvention s'applique également pour les rénovations précédemment réalisées pour les chapelles de Chandolin et d'Ormône.

Le Conseil communal a autorisé l'Amicale du Sanetsch à occuper gratuitement le local en béton sis sur la place de Binii, laissé vacant par le groupement cynophile du Sanetsch.

Le Conseil communal a adjugé au bureau Transportplan, le mandat pour la consolidation des itinéraires cyclables ainsi que piétonniers et la sécurisation du réseau de mobilité douce.

Le Conseil municipal de Savièse a décidé de solliciter le Conseil d'Etat afin qu'il mobilise sa compétence, au sens de l'art. 21 al. 3 LcAT et pour une durée maximale de 5 ans, pour décider des zones réservées cantonales et ainsi permettre un développement maîtrisé de la Commune durant la poursuite des travaux de la révision globale du PAZ et du RCCZ.

Le Conseil communal a donné son accord pour organiser à la Maison de la culture, à la fin avril 2022, une exposition-vente consacrée à l'artiste Fernand Dubuis.

Le Conseil communal a adjugé les travaux de maçonnerie pour le confortement sismique du bâtiment primaire à l'entreprise Evéquoze SA.

Le Conseil communal a adjugé les travaux de maçonnerie et béton armé pour la réalisation d'un ascenseur en façade Sud du bâtiment du cycle d'orientation à l'entreprise Evéquoze SA.

Le Conseil communal a adjugé l'achat d'une autolaveuse auprès de la société Walco SA.

Le Conseil communal a adjugé à Varone Ameublement la livraison de 70 chaises et 15 tables pour la halle des fêtes. Ladite autorité confirme aussi l'achat d'un petit matériel de réparation auprès de Varone Ameublement.

Dans le cadre de la réalisation du parcours urbain dans la zone de Oure et Moréchon, le Conseil communal a adjugé les mandats suivants :

- le graphisme des panneaux à la société Veryx,
- la création des panneaux à la société Walzer Publicité,
- la réalisation de vidéos et leur conceptualisation par la société Pixel sarl.

Les portes ouvertes du bâtiment des travaux publics se dérouleront le samedi 9 avril 2022, de 11h00 à 14h00, avec une partie officielle à 11h45 (bénédiction du bâtiment et message du Président), apéritif.

Le Conseil communal a adjugé à l'entreprise Patrick Courtine le concassage de l'enrobé déposé au centre de tri du Bouillet.

Le Conseil communal a adjugé à Oiken SA les prestations suivantes :

- La modernisation et l'adaptation de l'éclairage publique (remplacement des lampes à vapeur de mercure) à Drône et Grandfin,
- La remise à niveau de l'éclairage passages piétons – étape 2022.